

Fonctionnement

<u>Formules de restauration possibles</u>	<u>Comment fonctionne la formule</u>	<u>Où et comment s'inscrire</u>	<u>Tarifs (1)</u>	<u>Horaires</u>
Formule souple	La carte prépayée, on l'utilise au gré de ses envies	Il faut une autorisation écrite des parents ainsi que le règlement du ou des repas (chèque ou espèces)	2,80€ le repas	Accueil possible des adultes et lycéens de 11h45 à 13h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
Formule forfait	C'est un engagement pour toute l'année scolaire. Il faut y manger au moins 3 fois par semaine.	il faut compléter la fiche d'inscription et rapporter un RIB.	règlement trimestriel, à titre d'indication : environ 155€ le 1 ^{er} trimestre, 127€ le 2 ^{ème} trimestre et 106€ le 3 ^{ème} trimestre.	Les collégiens quant à eux sont encadrés par la vie scolaire et déjeunent vers 12h00. Les élèves de l'école élémentaire Jean ZAY sont encadrés par le personnel de la M2A et déjeunent vers 12h20.

(1) Toutefois les tarifs sont susceptibles d'être révisés en cours d'année.